AMBASSADE DE FRANCE A BUDAPEST

Ambassade de France en Hongrie Lendvay utca 27
1062 Budapest

Téléphone : 00 36 1 374 11 00

le 24/04/2017

Objet : PROCES VERBAL DE LA 1ERE COMMISSION LOCALE DES BOURSES SCOLAIRES 2017/2018

La séance plénière de la Commission locale s'est tenue le 19/04/2017 à l'adresse suivante :

Ambassade de France Lendvay utca, 27 1062 BUDAPEST

Participants :

Etaient présents :

Membres de droit :

- Mme DUBARD Jeanne, Autre, Conseiller consulaire, présente
- M. FOURNIER Eric, Chef de poste ou son représentant, Ambassadeur, Président, présent
- M. LEFEBVRE Franck, Autre, Conseiller consulaire, présent.

Membres désignés :

- M. DENYS Christophe, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, Délégué syndical SNES , présent
- M. FLOUDER Joël, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur, présent
- Mme GADINI Corinne, Conseiller culturel ou son représentant, Secrétaire générale, en remplacement du Conseiller Culturel, présente
- M. GOMEZ Yves-André, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, SNUIPP-FSU, présent
- M. JOUBERT Vincent, Agent comptable de l'établissement, Directeur des affaires financières du Lycée, présent
- Mme LAMBERT-MOCHEL Christine, Représentant établissement d'enseignement, Directrice d'école, présente.

Experts :

- M. CLOIX Pascal, Représentant d'autres associations de Français, Président du Conseil de surveillance de Budapest Accueil, en remplacement de Mme BARBET, présent
- Mme PUPPI Françoise, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires, Secrétaire, présente
- Mme VANDEWALLE Marie, Consul-adjoint (non président de la CLB), Consule, chef de chancellerie, présente.

Absents :

- Mme BARBET Catherine, Représentant d'autres associations de Français, Présidente de Budapest Accueil, excusée
- M. DOSSO Namory, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), UFE, excusé
- M. FERRAGE Hervé, Conseiller culturel ou son représentant, COCAC, excusé
- Mme FRANCOIS Isabelle, Autre, Personnel enseignant, excusée
- Mme MASKAY Anne-Marie, Autre, Première conseillère, excusée
- M. MEGE Benjamin, Autre, Conseiller consulaire, excusé
- M. OSETE José, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), ADFE, Absent, excusé
- M. VANDEWALLE Etienne, Représentant des parents d'élèves, Président APE, excusé.

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants :

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Monsieur l'Ambassadeur a ouvert la séance en commentant le cadrage de la campagne des bourses 2017/2018. Il a ensuite présenté le bilan de la campagne en cours 2016/2017 pour les pays du rythme nord et dans le monde. Pour les pays du rythme nord, le montant définitif des bourses accordées au titre de la campagne 2016/2017 s'élève à 93,6 M€ pour 23 512 boursiers. Aucune demande de recours gracieux n'a été présentée cette année. Il a ensuite rappelé le cadre budgétaire dans lequel s'inscrivent les travaux du présent Conseil. Pour Budapest, l'enveloppe limitative attribuée pour 2017/2018 s'élève à 290 000 € (300 000 l'année dernière) après dialogue de gestion. Les travaux de ce Conseil s'inscrivent dans cette enveloppe puisque le montant des dossiers recevables est de 289 253,88 € après un exercice de pondération à la hausse des dossiers de 6 familles. Ces pondérations seront à valider par le Conseil consulaire. Monsieur l'Ambassadeur a ensuite souligné que, lors de la mission d'inspection du Ministère en février dernier, les inspecteurs avaient recommandé que ce Poste soit plus exigeant et plus minutieux dans l'étude des dossiers de bourses. Il ne faut pas hésiter, par exemple, à orienter les familles vers des établissements scolaires moins onéreux à Budapest. Monsieur l'Ambassadeur a enfin rappelé le principe de confidentialité des débats et a sollicité des membres les observations éventuelles d'ordre général suscitées par ses propos ou par la campagne en cours. Monsieur le Proviseur a tenu à souligner la qualité du travail préparatoire fait avant la tenue du Conseil Consulaire entre le Poste et les Membres du Conseil.

Examen des dossiers individuels

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

En vue de ce Conseil, 72 dossiers de bourses ont été déposés auprès de ce poste (le même nombre que l'an dernier), dont 6 premières demandes. A l'issue du CCB1, 7 dossiers proposés au rejet par le poste l'ont été également par le Conseil, 3 pour revenus plaçant la famille hors barème, 3 pour incohérence entre les revenus déclarés par la famille, le dossier et le niveau de vie constaté de la famille, 1 pour déclaration de revenus incomplète et incohérente. De plus, 2 dossiers ont été proposés au rejet par le Conseil pour revenus importants de la famille. 2 dossiers sont par ailleurs proposés à l'ajournement, ce poste étant toujours dans l'attente du montant des revenus du chef de famille. Les dossiers des 6 familles dont la quotité avait été proposée à la hausse par le poste ont été validés par le Conseil. Les travaux de ce Conseil se sont inscrits dans l'enveloppe limitative impartie : - montant des dossiers recevables : 289 746,56 €, - enveloppe limitative impartie : 290 000 €.